



Année internationale de la MONTAGNE



Document introductif

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2000

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications et du multimédia, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2000

Préface

En novembre 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'an 2002 Année internationale de la montagne (AIM). Cette décision ouvre des perspectives intéressantes et constitue un enjeu passionnant dans le cadre du suivi du chapitre 13 (Mise en valeur durable des montagnes) du programme Action 21. Elle offre une occasion unique de renforcer le processus de longue haleine entamé lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de Rio, visant à sensibiliser le public et à promouvoir des engagements politiques, institutionnels et financiers adéquats pour des mesures concrètes en faveur d'une mise en valeur durable des montagnes, et ce bien au-delà, souhaitons-le, de l'année 2002.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été invitée à servir de chef de file pour l'Année internationale de la montagne, un rôle que le Conseil de la FAO a approuvé en novembre 1998. Dans sa résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies demandait notamment à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi qu'à d'autres organisations, d'apporter leur soutien à la FAO.

Le présent document sert de guide pour la préparation et la mise en œuvre de l'Année internationale de la montagne, et fournit à cet effet des lignes d'orientation générales et un cadre d'action à toutes les institutions et aux particuliers s'intéressant aux questions relatives aux montagnes et participant aux préparatifs de l'AIM. Il contient une introduction au chapitre 13 et à l'Année internationale de la montagne; une présentation des principaux intervenants et réseaux concernés par les questions relatives aux montagnes; une description des activités possibles et proposées; et enfin, un regard sur les retombées attendues de l'Année internationale de la montagne. Certains aspects financiers, essentiels pour la réussite de cette initiative, y sont également examinés.

À la suite de ce premier document de réflexion sur l'Année internationale de la montagne, du matériel d'information et de sensibilisation plus spécifique et détaillé sera diffusé par divers moyens de communication afin de faciliter les préparatifs de cette manifestation d'ici l'an 2002.

Ce document a été préparé par Thomas Hofer, Douglas McGuire et El Hadji Sène, de l'équipe du programme d'action de la FAO pour la montagne. Au sein de l'Organisation, la contribution des membres du Groupe de travail interdépartemental sur la mise en valeur durable des montagnes s'est révélée précieuse. Les idées, l'orientation et les avis du Groupe interinstitutions sur les montagnes, qui rassemble des institutions des Nations Unies, des donateurs bilatéraux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des instituts de recherche du monde entier, ont été d'un apport inestimable. Cette importante contribution, très appréciée et largement reconnue, est bien la preuve du caractère dynamique et participatif de la mise en œuvre du programme d'action pour la montagne.



Sous-Directeur général
Département des forêts
FAO

Table des matières

Préface	iii
Mission	vi
L'Année internationale de la montagne: un enjeu important et une opportunité à saisir	1
La mise en valeur durable des montagnes: qu'entendons-nous par là?	3
Les montagnes	3
Les montagnes: des écosystèmes fragiles	4
Le développement durable	4
Le chapitre 13 et sa mise en œuvre	6
Objectifs de l'Année internationale de la montagne	9
Préparatifs opérationnels de l'Année internationale de la montagne	11
Principaux intervenants et réseaux: leurs rôles respectifs	11
Conception thématique	14
Considérations concernant la gestion du programme et la communication	16
Considérations financières	18
Année internationale de la montagne, 2002 et au-delà: résultats attendus?	19
Modules de base pour l'Année internationale de la montagne	21
Conclusion	23
Principales publications	24
Annexes	26

Mission

L'Année internationale
de la montagne
a pour mission de promouvoir
la conservation
et la mise en valeur durable
des régions montagneuses,
assurant ainsi le bien-être
des communautés de montagne
comme des populations
de plaines

L'Année internationale de la montagne un enjeu important et une opportunité à saisir

Les montagnes sont des écosystèmes fragiles et elles jouent un rôle important à l'échelle de la planète, véritables «châteaux d'eau», dépositaires d'une riche biodiversité, aires de détente privilégiées, et clé de voûte de l'intégrité et du patrimoine culturels. Occupant près d'un cinquième des terres émergées du globe, les montagnes contribuent directement à la subsistance d'un dixième environ de l'humanité, tandis qu'elles fournissent des biens et des services à plus de la moitié de la population mondiale.

Le chapitre 13 du programme Action 21 formulé par la CNUED qui met au premier plan la mise en valeur durable des montagnes, souligne le caractère urgent d'une intervention dans cette direction et définit deux domaines d'activité:

- Acquisition et renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne.
- Promotion du développement intégré des bassins hydrographiques et de nouvelles sources de revenu (Nations Unies, 1992). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été désignée maître d'œuvre pour le chapitre 13.

Prenant acte de la prise de conscience rapide de l'importance des zones de montagne et s'appuyant sur une initiative de la République kirghize, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé en novembre 1998 l'an 2002, Année internationale de la montagne. La FAO a été invitée à jouer le rôle de chef de file pour cette manifestation, en collaboration avec les gouvernements, les ONG et d'autres institutions des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La célébration d'une Année internationale de la montagne représente à la fois un enjeu important et une grande occasion. Cette manifestation ne doit pas être considérée comme une simple période d'événements isolés, mais plutôt comme une étape importante du processus de longue haleine commencé lors du Sommet de la Terre (CNUED), à Rio de Janeiro en 1992, qui vise à sensibiliser le public et à favoriser des engagements politiques, institutionnels et financiers adéquats pour des mesures concrètes en faveur d'une mise en valeur durable des montagnes. Ce processus devrait donc se poursuivre bien au-delà de l'année 2002. L'objectif devrait être avant tout de venir en aide aux populations pauvres et marginalisées vivant dans les zones de montagne, en appelant l'attention sur leur patrimoine culturel. Il s'agit également de contribuer au maintien ou de favoriser une utilisation durable des ressources naturelles dans ces régions.

Les montagnes sont des écosystèmes fragiles d'importance globale

Afin que l'Année internationale de la montagne soit couronnée de succès, il sera nécessaire d'agir sur plusieurs fronts: production et échange d'informations; prise de conscience et sensibilisation; promotion de la conservation et de la valorisation des ressources des montagnes pour le bien-être des communautés montagnardes; planification de mesures coordonnées et efficaces; engagement et volonté d'agir. Il faudra également que les gouvernements soutiennent le programme d'action pour la montagne par des politiques appropriées.

L'année 2002 a également été déclarée Année internationale de l'écotourisme. Etant donné que les activités touristiques ont souvent pour cadre les

zones de montagne, la coïncidence de ces deux célébrations offre une occasion importante d'en tirer des synergies à mettre à profit.

Le document introductif présent vise à fournir des lignes d'orientation générales et un cadre d'action à toutes les institutions et aux particuliers s'intéressant aux questions relatives aux montagnes pour la préparation de l'Année internationale de la montagne.

Texte de la résolution concernant l'Année internationale de la montagne

(Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/53/24)

L'Assemblée générale:

Rappelant la résolution 1998/30 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1998.

Rappelant également les dispositions pertinentes d'Action 21 concernant la mise en valeur durable des montagnes.

Prenant note de l'action déjà engagée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur de la mise en valeur durable des montagnes, et du rôle de cette organisation en tant que maître d'oeuvre du chapitre 13 d'Action 21.

- 1) **Proclame** l'année 2002 Année internationale de la montagne.
- 2) **Invite** l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à jouer le rôle de chef de file pour l'Année internationale de la montagne, en collaboration avec les gouvernements, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, les autres organismes concernés des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.
- 3) **Demande** aux gouvernements, aux organisations nationales et internationales, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé de verser des contributions volontaires conformément aux directives du Conseil économique et social concernant les années internationales et anniversaires, et d'apporter d'autres formes d'appui à l'Année internationale de la montagne.
- 4) **Encourage** tous les gouvernements, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à profiter de l'Année internationale de la montagne pour faire mieux percevoir l'importance de la mise en valeur durable des montagnes.
- 5) **Prie** le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-cinquième session, un rapport sur l'état d'avancement des préparatifs de l'Année internationale de la montagne.

La mise en valeur durable des montagnes qu'entendons-nous par là ?

Les montagnes

Jusqu'à présent, la complexité même de la montagne en a rendu impossible une définition exhaustive susceptible d'être unanimement appliquée et acceptée. La liste ci-après fournit une série d'éléments descriptifs utiles concernant les montagnes et les régions montagneuses¹:

- **Zones d'altitude:** Une compilation géographique a montré que 48 pour cent des terres émergées de la planète se trouvent à plus de 500 m d'altitude; 27 pour cent à plus de 1 000 m; 11 pour cent à plus de 3 000 m; et 2 pour cent à plus de 4 000 m. Ces statistiques fournissent une approximation utile aux fins de la description des zones de montagne.
- **Morphologie et climat:** "Fortes pentes" (caractérisées par des milieux à forte énergie en termes géomorphologiques, avec de fréquents transferts aval de masse) et «altitude» (caractérisée par de basses températures et parfois, par une certaine aridité) sont deux aspects des paysages de montagne qui, individuellement ou en système, déterminent une situation de marginalité quant à l'exploitation et l'adaptation humaines.
- **Latitude:** Les latitudes plus élevées ont des effets climatiques tels que dans ces régions, de vastes zones présentent des caractéristiques montagneuses malgré des altitudes modérées.
- **Biodiversité et sécurité alimentaire:** Les montagnes sont riches en diversité biologique, une diversité biologique souvent importante à l'échelle mondiale. De ce fait, les régions montagneuses constituent également d'importants réservoirs de diversité végétale, un élément clé de l'agriculture dans le monde entier.
- **Possibilités et contraintes en termes d'utilisation des terres:** Des zones subtropicales humides aux zones tempérées, d'un pôle à l'autre du globe, les régions montagneuses sont moins propices aux activités d'utilisation des terres, quelles qu'elles soient, que les plaines sous-jacentes, adjacentes et plus densément peuplées. En revanche, des zones subtropicales arides aux régions tropicales humides, certaines ceintures altitudinales supérieures se prêtent mieux à l'utilisation du sol par l'homme, que des altitudes moins élevées, grâce à des conditions d'humidité et à des températures plus favorables.
- **Conflits et coopération:** Les montagnes marquent souvent une frontière géopolitique et, en raison de leur richesse en ressources naturelles et de leur importance stratégique, elles sont parfois le site de tensions potentielles ou réelles, voire de conflits. Elles peuvent aussi constituer des zones de tension et de conflit à l'intérieur même des pays: en effet, du fait de leur inaccessibilité et leur éloignement, les régions montagneuses accueillent parfois des groupes d'opposants. Toutefois, elles

¹ Cette argumentation est en grande partie reprise de l'ouvrage de Messerli et Ives (1997).

Les montagnes de la planète ne se prêtent pas bien entendu à une définition simple

présentent aussi des conditions favorables pour la coopération trans-frontalière et la promotion de la paix.

- **Interactions montagne-plaine:** Des relations souvent très complexes unissent les montagnes et les plaines; aussi l'intérêt à l'égard des zones montagneuses ne devrait-il pas s'arrêter aux courbes de niveau. Il est nécessaire d'aller au-delà et l'examen des dimensions écologiques, économiques, sociales et politiques des interactions montagne-plaine revêt une importance croissante.

Les montagnes de la planète ne se prêtent pas bien entendu à une définition simple. Une caractérisation par région s'avère nécessaire dans chaque cas particulier. Les éléments indiqués ci-dessus impliquent une perception élargie des montagnes et des régions montagneuses, bien au-delà de zones caractérisées par la présence de pics, de fortes pentes et de gorges.

Les montagnes: des écosystèmes fragiles

La fragilité des zones de montagne représente un formidable défi au développement durable

Les montagnes sont des milieux très fragiles, sujets à des conditions climatiques défavorables et difficiles (précipitations excessives, températures relativement basses, aridité, ensoleillement important), aux catastrophes naturelles (avalanches, séismes, éruptions volcaniques) et caractérisés par des sols pauvres et superficiels, dont l'érosion est favorisée par les fortes pentes. La pédogenèse et la croissance végétative sont fortement ralenties par les basses températures. Les dégâts au sol ou à la végétation de montagne peuvent être irréversibles, ou réclamer des temps de réparation particulièrement longs. Le relatif isolement est un autre élément caractéristique des régions montagneuses: la morphologie même des montagnes limite leur accessibilité et rend difficiles les échanges avec les plaines. La production agricole est souvent marginale et à forte intensité de main-d'œuvre. Toutefois, ces contraintes et ces difficultés d'accès ont contribué dans bon nombre de ces régions à en préserver l'intégrité et le patrimoine culturels, de même que la richesse en biodiversité, caractérisée par un degré d'endémisme élevé. La récente tendance à la mondialisation, et les contacts accrus et accélérés avec le monde extérieur que ce processus implique ont cependant favorisé dans certaines zones l'érosion de l'intégrité sociale et culturelle des sociétés montagnardes.

Le développement durable

La fragilité des zones de montagne représente un formidable défi au développement durable. Dans le rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement "Notre avenir à tous" (CMED, 1989), le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins des générations actuelles, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Une autre définition courante du concept de développement durable, acceptée par trois des principales organisations actives dans ce domaine est celle d'un développement qui améliore la qualité de vie, tout en respectant la capacité d'accueil du système biologique de la Terre (UICN, PNUE, WWF, 1991).

Dans son sens le plus large, la stratégie de développement durable vise à favoriser l'harmonie entre les êtres humains d'une part, et l'humanité et la nature d'autre part. D'après le rapport de la CMED (1987), la poursuite d'un développement durable exige à la fois:

- un système politique qui assure une participation effective des citoyens à la prise des décisions,
- un système économique qui soit en mesure de produire des excédents et un savoir-faire technique d'une manière aut centrée et soutenue,
- un système social qui apporte des solutions aux tensions dérivant d'un développement peu harmonieux,
- un système de production qui respecte l'obligation de préserver la base écologique pour le développement,
- un système technologique qui soit constamment en quête de solutions nouvelles,
- un système international qui favorise des modèles commerciaux et financiers durables, et
- un système administratif qui soit flexible et doté d'une capacité d'auto-correction.

Comment le concept de développement durable s'applique-t-il aux zones de montagne? En raison de la fragilité des écosystèmes de montagne, les effets d'un développement non viable y sont plus rapides, plus marqués et plus difficiles à corriger que dans d'autres régions du monde; aussi les approches durables du développement méritent-elles une attention particulière dans les zones de montagne. Les conditions essentielles d'un développement durable doivent être examinées attentivement et une attention tout aussi grande devrait être prêtée aux considérations écologiques, économiques et sociales, à la mise en œuvre d'approches intégrées, et à la participation populaire. Selon Price et Kim (1999), en raison des caractéristiques très diverses que présentent les différentes régions montagneuses du monde, même au sein d'un continent, il convient probablement de ne pas proposer une définition précise du développement durable de la montagne, mais de reconnaître plutôt qu'il s'agit d'un processus de développement durable à caractère spécifiquement régional, qui touche aussi bien les montagnes que les populations vivant en aval ou qui dépendent d'une façon ou d'une autre de ces régions.

Les approches durables du développement méritent une attention particulière dans les zones de montagnes

Le chapitre 13 et sa mise en œuvre

Le Sommet de la Terre (CNUED) s'est tenu en juin 1992 à Rio de Janeiro. Sa contribution la plus importante a été le programme Action 21, signé par 181 pays membres des Nations Unies et structuré en 40 chapitres. Ce programme met en évidence les grands problèmes, formule des approches pour leur

Extraits du texte original du chapitre 13

CHAPITRE 13: DOMAINES D'ACTIVITÉ

A. Acquisition et renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne

Principes d'action

13.4. Les montagnes sont très sensibles à tout déséquilibre écologique provoqué par l'activité humaine ou par la nature. Ce sont les zones les plus sensibles à tous les changements climatiques dans l'atmosphère. Des renseignements particuliers sur l'écologie, le potentiel des ressources naturelles et les activités socio-économiques sont indispensables. Les régions de montagne et de colline possèdent une riche variété de systèmes écologiques. En raison du facteur d'altitude, les montagnes créent des gradients de température, de précipitations et d'ensoleillement. Une pente donnée peut comprendre plusieurs systèmes climatiques – tropical, subtropical, tempéré et alpin – qui correspondent à autant de microcosmes présentant une grande diversité d'habitats. Or, on manque de connaissances sur les écosystèmes de montagne. La création d'une base de données sur les montagnes de la planète est donc indispensable pour lancer des programmes qui contribueraient au développement durable des écosystèmes de montagne.

Objectifs

13.5. Les objectifs de ce programme sont les suivants:

- Entreprendre une enquête sur les différentes formes des sols, des forêts, des utilisations de l'eau, des cultures et des ressources végétales et animales des écosystèmes de montagne en tenant compte des travaux des organisations internationales et régionales.
- Créer et tenir à jour une base de données et des systèmes d'information pour faciliter la gestion et l'évaluation environnementale intégrées des écosystèmes de montagne, en tenant compte des travaux des organisations internationales et régionales.
- Améliorer et structurer la base existante de connaissances écologiques concernant les techniques et les pratiques de l'agriculture et de la conservation dans les régions de montagne, avec la participation des collectivités locales.
- Créer et renforcer le réseau de communication et un centre d'information pour les organisations qui s'occupent des questions de montagne.
- Mieux coordonner les efforts entrepris dans chaque région pour protéger les écosystèmes de montagne fragiles, par l'examen de mécanismes appropriés, notamment d'instruments, juridiques et autres, à vocation régionale.
- Établir des informations en vue de l'établissement de bases de données et de systèmes d'information afin de faciliter l'évaluation du risque écologique et du risque de catastrophe naturelle dans les écosystèmes de montagne.

apporter une solution, et propose des stratégies d'action pour un développement humain durable et pour la protection de l'environnement au cours du XXI^e siècle.

Grâce aux institutions et aux particuliers intéressés, les zones de montagne ont fait l'objet d'une attention spéciale au sein du programme Action 21. La raison d'être du chapitre 13, intitulé «Gestion des écosystèmes fragiles: mise en valeur durable des montagnes», est ainsi formulée: «Les montagnes sont un important réservoir d'eau, d'énergie et de diversité biologique. En outre, elles contiennent des ressources essentielles telles que les minéraux, les produits forestiers et agricoles, et les services récréatifs. En tant que grands écosystèmes au sein de l'écologie complexe de notre planète, les environnements de montagne sont indispensables à

B. Promotion du développement intégré des bassins hydrographiques et de nouvelles sources de revenu

Principes d'action

13.13. Près de la moitié de la population mondiale est influencée de diverses manières par l'écologie des montagnes et la dégradation des bassins hydrographiques. Environ 10 pour cent de la population mondiale vivent dans des zones montagneuses à fortes pentes tandis que 40 pour cent occupent des régions adjacentes de bassins de moyenne et basse altitude. Il se pose de graves problèmes de détérioration de l'environnement dans ces bassins. Par exemple, dans les zones de collines des pays andins d'Amérique du Sud, une grande partie de la population agricole doit maintenant faire face à une détérioration rapide des ressources en terres. De même, les zones de montagnes et de hauts plateaux de l'Himalaya, de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique centrale et orientale, qui fournissent une contribution capitale à la production agricole, sont menacées par la culture de terres marginales qui résulte de l'accroissement de la population. Dans de nombreuses régions cette situation s'accompagne de surpâturage, de déboisement et de perte de la couverture végétale.

13.14. L'érosion du sol peut avoir une incidence dévastatrice sur les immenses nombres de ruraux dont l'agriculture est tributaire des pluies dans les zones de montagnes et de collines. La pauvreté, le chômage, une mauvaise santé et une mauvaise hygiène sont très répandus. La promotion de programmes intégrés de mise en valeur des bassins hydrographiques avec la participation effective des populations locales est indispensable pour empêcher une aggravation du déséquilibre écologique. L'approche intégrée est nécessaire pour conserver, améliorer et utiliser la base de ressources naturelles: terres, eau, ressources végétales, animales et humaines. En outre, la promotion de nouvelles sources de revenu, en particulier par l'organisation de plans d'emploi augmentant la base de production, contribuera de façon importante à améliorer le niveau de vie des populations rurales nombreuses qui vivent dans des écosystèmes de montagne.

Objectifs

13.15. Les objectifs de ce programme sont les suivants:

- D'ici à l'an 2000, organiser la planification et la gestion appropriées de l'utilisation des terres aussi bien pour les terres arables que non arables dans les zones de bassins hydrographiques montagneux pour empêcher l'érosion des sols, accroître la production de la biomasse et maintenir l'équilibre écologique.
- Promouvoir des activités génératrices de revenu comme les pêcheries et le tourisme non-déprédateurs et des activités minières écologiquement rationnelles et améliorer les infrastructures et des services sociaux, en particulier pour sauvegarder les moyens d'existence des collectivités locales et des populations autochtones.
- Organiser des arrangements techniques et institutionnels pour les pays sujets à des catastrophes naturelles afin d'atténuer les effets de celles-ci par des mesures de prévention des risques, le zonage des risques, des systèmes d'alerte, des plans d'évacuation et des fournitures d'urgence.

(Source: Nations Unies, 1992)

la survie de l'écosystème mondial. Toutefois, les écosystèmes de montagne se modifient rapidement. Ils sont exposés à une érosion accélérée du sol, à des glissements de terrain et à une perte rapide de l'habitat et de la diversité génétique. Sur le plan humain, la pauvreté est très répandue parmi les montagnards et les connaissances des populations autochtones se perdent. En conséquence, la plupart des régions montagneuses du globe sont soumises à une dégradation de leur environnement. C'est pourquoi une gestion convenable des ressources des montagnes et un développement socio-économique de leur population justifient une action immédiate.» (Nations Unies, 1992). Un extrait du texte original du chapitre 13 figure dans l'encadré ². La FAO a été désignée maître d'œuvre pour l'exécution du chapitre 13.

2 Pour un compte rendu détaillé, prière de consulter le document «Chapter 13 in action 1992-1997: a task manager's report» (FAO, 1999).

Le chapitre 13 a déclenché une série de processus et d'activités dynamiques touchant les questions relatives aux montagnes, à savoir notamment:²

- Des consultations intergouvernementales ont été tenues dans la plupart des régions, afin d'appeler l'attention des autorités politiques sur l'importance des zones de montagne et pour favoriser une action plus concertée.
- Plusieurs réunions interinstitutions et consultations ONG ont été organisées.
- Le réseau mondial du Forum de la montagne a été créé en 1995. Des antennes régionales du Forum sont déjà opérationnelles en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord, et contribuent à l'échange d'informations et au soutien réciproque au travers des continents.
- De nombreux projets et des programmes de plus grande envergure, faisant une large place à la collaboration régionale en faveur des zones de montagne, ont été lancés dans le cadre d'initiatives de recherche à l'échelle mondiale.
- Plusieurs publications importantes ont vu le jour (voir au dernier chapitre).
- Un bon nombre de ces initiatives et activités ont été appuyées par l'Agence suisse pour le développement et la coopération qui a contribué à leur financement et a apporté un soutien et des orientations au niveau technique, institutionnel et politique.

Avec la proclamation de l'Année internationale de la montagne, le chapitre sur la montagne est entré dans une nouvelle phase, qui sera décisive

Les années qui ont suivi la CNUED ont été cruciales pour faire passer le message de l'importance mondiale des montagnes, en termes par exemple de ressources en eau douce, de diversité biologique, de cadre d'activités de détente et de sensibilité au changement climatique. Il a toutefois été constaté qu'à ce jour les initiatives prises ont été positives mais inadéquates: le défi à relever est encore aujourd'hui celui de promouvoir la formulation de politiques appropriées, et d'élaborer et mettre en œuvre des programmes nouveaux et efficaces pour la conservation, l'aménagement et la mise en valeur des zones de montagne. Avec la proclamation de l'Année internationale de la montagne, le chapitre sur la montagne est entré dans une nouvelle phase, qui sera décisive.

Objectifs de l'Année internationale de la montagne

La conférence internationale «Mountain Research – Challenges for the 21st Century», qui s'est tenue à Bishkek (Kirghizistan) en 1996, avec le soutien notamment de l'American Association for the Advancement of Science, et de l'UNESCO, a été le catalyseur de la proposition de consacrer une année internationale au thème de la mise en valeur durable des montagnes. En novembre 1998, le processus des Nations Unies ainsi enclenché a débouché sur la déclaration, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'an 2002, Année internationale de la montagne.

Dans le cadre d'un objectif général de mise en valeur durable des régions montagneuses pour assurer le bien-être des populations montagnardes, les objectifs de l'Année internationale de la montagne sont les suivants:

- assurer le bien-être présent et futur des communautés montagnardes en favorisant la conservation et la mise en valeur durable des zones de montagne;
- accroître la prise de conscience et renforcer les connaissances sur les écosystèmes montagneux, leur dynamique et leur fonctionnement, ainsi que sur leur importance primordiale pour la fourniture d'un certain nombre de biens et de services stratégiques, essentiels

Principes directeurs concernant les futures années internationales: extraits de la Résolution 1980/67 de l'ECOSOC

Choix de critères applicables pour la proclamation d'années internationales:

- Le thème doit correspondre à une préoccupation prioritaire dans les domaines politique, social, économique, culturel, humanitaire ou dans celui des droits de l'homme.
- Le thème doit présenter de l'intérêt pour l'ensemble ou pour la majorité des pays, indépendamment de leur système économique et social, et doit contribuer au développement de la coopération internationale pour la solution des problèmes mondiaux, eu égard en particulier aux problèmes des pays en développement.
- L'opportunité de proclamer des années internationales et le choix de leurs thèmes doivent, en règle générale, être déterminés compte tenu de leur contribution éventuelle à la solution de problèmes internationaux existants et, par conséquent, au renforcement de la paix universelle.
- Le thème doit appeler des mesures au niveau international et au niveau national.
- On doit pouvoir raisonnablement escompter que, si une année internationale est proclamée, le thème choisi donnera lieu à des mesures ayant une signification réelle, tant au niveau national qu'au niveau international, sous forme d'activités nouvelles ou de renforcement d'activités existantes.

Choix de modalités pour l'organisation des années internationales:

- Les années ayant pour thème des questions d'ordre économique et social doivent viser principalement à promouvoir par des moyens pratiques les efforts de développement international.
- Les mesures et les activités à mettre en œuvre au niveau international doivent compléter et appuyer les mesures et activités entreprises au niveau national.
- Il doit normalement y avoir des comités et d'autres mécanismes nationaux chargés des préparatifs, de la célébration des années internationales et du suivi à l'échelon national.
- Il convient de coordonner efficacement les activités de tous les organismes et organes intéressés des Nations Unies afin d'éviter tout double emploi dans ces activités.

(source: Nations Unies, 1980)

pour le bien-être des populations rurales et urbaines, de montagne comme de plaine, et en particulier, pour les approvisionnements en eau et la sécurité alimentaire;

- promouvoir et préserver l'héritage culturel des communautés et des sociétés montagnardes;
- prêter attention aux conflits qui intéressent fréquemment les zones de montagne et promouvoir le rétablissement de la paix dans ces régions.

La célébration de l'AIM devrait avoir une orientation pragmatique. L'AIM sera couronnée de succès si le suivi est important à tous les niveaux et se poursuit bien au-delà de l'année 2002

Pour atteindre ces objectifs, il faudra agir dans plusieurs directions: production et échange d'informations; prise de conscience et sensibilisation; éducation, formation et vulgarisation; documentation des meilleures pratiques et formulation de recommandations fondées sur des études de cas menées avec succès sur le terrain; et promotion de l'élaboration de politiques et de lois spécifiques concernant la montagne.

En application des principes directeurs concernant les années internationales (voir encadré 3), la célébration de l'AIM devrait avoir une orientation pragmatique, c'est-à-dire promouvoir des manifestations, des activités génératrices de revenus pour lutter contre la pauvreté, des activités de soutien aux populations indigènes ou autres groupes vulnérables (par exemple, les groupes à faible revenu et les femmes), l'utilisation durable des ressources naturelles (eau, terres, forêts), et la conservation de la biodiversité et des systèmes écologiques. Des efforts devront être déployés au niveau national et international. L'Année internationale de la montagne sera couronnée de succès si le suivi est important à tous les niveaux et se traduit par des mesures efficaces à l'échelon local.

Préparatifs opérationnels de l'Année internationale de la montagne

Principaux intervenants et réseaux: leurs rôles respectifs

Un grand nombre d'institutions et de particuliers du monde entier œuvrent déjà activement depuis plusieurs années en faveur de la mise en valeur durable des montagnes. Une occasion unique est ainsi offerte d'associer un large éventail de parties prenantes aux préparatifs de l'AIM et d'adopter une solide approche coopérative et interactive, avec un partage des tâches au sein d'un cadre commun. La structure institutionnelle permet d'avoir une vue d'ensemble des principaux intervenants s'intéressant aux questions relatives aux montagnes et participant aux préparatifs de l'AIM.

Dans les préparatifs et la célébration de l'AIM, une approche coopérative et interactive doit être adoptée

La structure organisationnelle actuelle est active depuis plusieurs années pour la mise en œuvre du chapitre 13. Elle restera opérationnelle et jouera un rôle clé dans les préparatifs de l'Année internationale de la montagne et pour sa célébration. Ses éléments constitutifs sont les suivants:

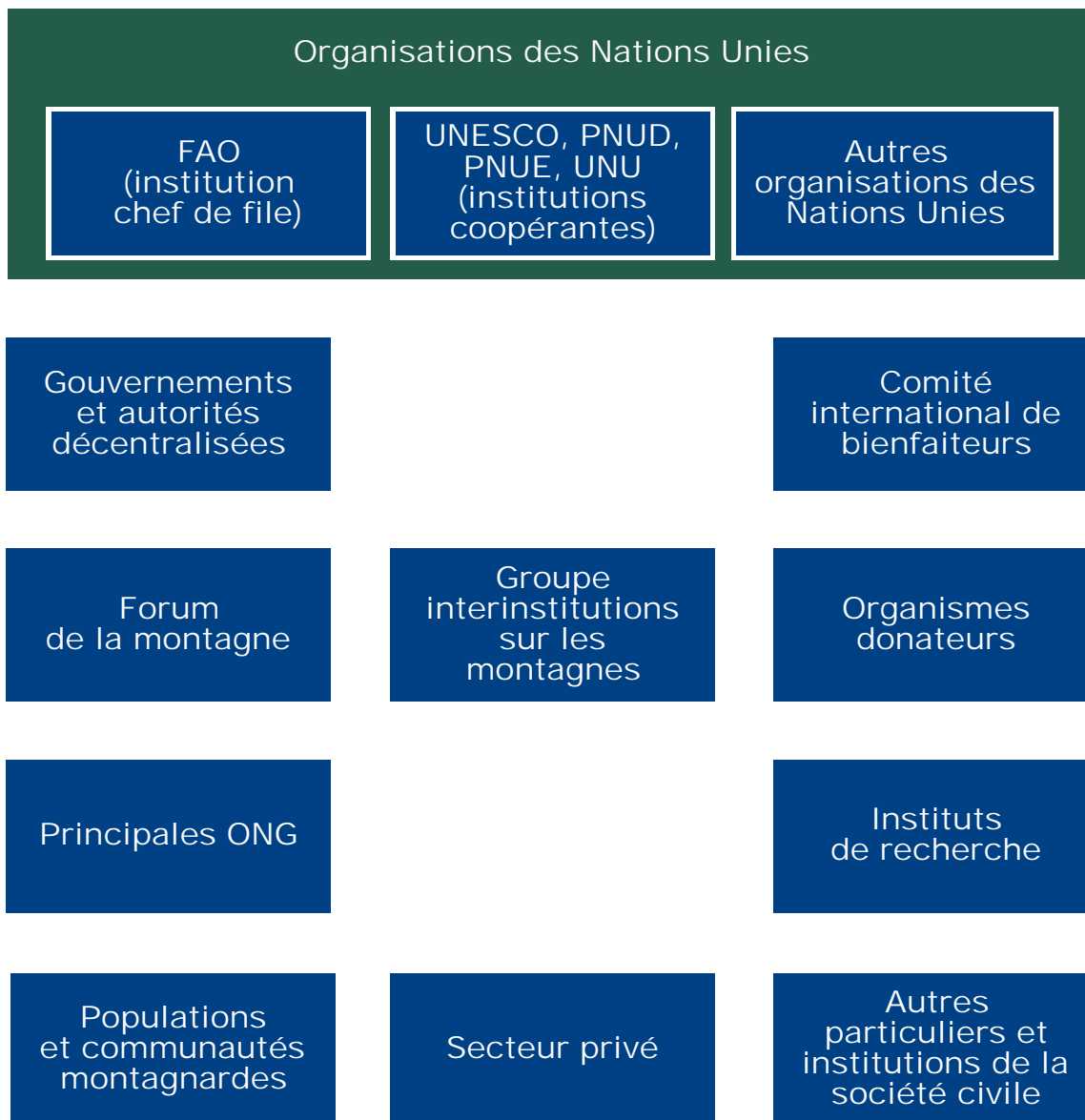
- **La FAO**, en sa qualité de maître d'œuvre pour le chapitre 13 et d'organisation chef de file pour l'AIM.
- **D'autres institutions de premier plan des Nations Unies**, comme l'UNESCO, le PNUE, le PNUD et l'Université des Nations Unies (UNU), qui collaborent avec la FAO et lui apportent leur concours dans l'exercice de ces fonctions.
- **Le Groupe interinstitutions sur les montagnes**, constitué d'institutions des Nations Unies, de donateurs bilatéraux, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'instituts de recherche, qui fournit une orientation conceptuelle et des avis.
- **Le réseau du Forum de la montagne**, qui favorise le soutien réciproque, le partage de l'information et la défense des populations et des environnements de montagne.

D'autres parties prenantes et structures organisationnelles importantes auront également un grand rôle à jouer.

L'idée de constituer un **Comité international de bienfaiteurs** a été approuvée par le Groupe interinstitutions sur les montagnes en mars 1999 et elle est actuellement en voie de réalisation.

Les gouvernements et les autorités décentralisées sont les principaux responsables de l'application pratique de la mise en valeur durable des montagnes. C'est à eux qu'il incombe de faire en sorte que les stratégies et les meilleures pratiques de gestion des ressources fragiles et de développement humain durable dans les zones de montagne soient soutenues par des

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE: ORGANISATION INSTITUTIONNELLE



programmes, des politiques et des législations appropriés. La FAO, l'UNESCO, le PNUE, le PNUD et l'UNU seront chargés de maintenir le contact avec leurs pays membres respectifs afin de les sensibiliser et de les inciter à soutenir des activités nationales ciblées dans le cadre de l'Année internationale de la montagne. Un mécanisme de communication sera mis en place, pour suivre l'avancement des travaux et favoriser le dialogue.

Pour toutes les parties prenantes, le véritable enjeu sera la recherche de mécanismes innovateurs pour le financement des activités prévues au titre de l'Année internationale de la montagne. Chaque intervenant devra bien entendu s'efforcer de financer ses propres activités. La participation d'or-

rganismes donateurs est néanmoins essentielle pour le financement des activités de base communes, principalement pour celui des programmes de mise en valeur et de conservation qui devraient découler de la célébration d'une Année internationale de la montagne. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant l'Année internationale de la montagne encourage la constitution de solides partenariats pour le financement des programmes de mise en œuvre de cette manifestation.

Cette résolution appelle spécifiquement la collaboration des **organisations non gouvernementales**. Les ONG bénéficient généralement de liens étroits avec les communautés locales dans les zones de montagne, grâce aux projets réalisés à l'échelon local et aux approches participatives adoptées; elles pourraient contribuer à la mise en œuvre et à l'adaptation au niveau local de stratégies de développement durable. Outre celles qui œuvrent en faveur du développement, de nombreuses autres ONG s'intéressent à divers égards aux zones de montagne (par exemple, dans le domaine des loisirs, la World Mountaineering and Climbing Federation et d'autres organismes, ou encore le Fonds mondial pour la nature, (WWF) etc., en matière de conservation). De par sa composition unique, à la fois gouvernementale et non gouvernementale, l'Alliance mondiale pour la nature (UICN) a un rôle particulièrement important à jouer.

La collaboration des **instituts de recherche** à l'Année internationale de la montagne est elle aussi fondamentale. Les stratégies et les directives pour une valorisation durable des montagnes ne seront efficaces que si elles reposent sur un fondement scientifique solide. Les instituts de recherche ont largement contribué à faire mieux percevoir l'importance mondiale des ressources des montagnes, grâce à de récentes découvertes scientifiques dans divers domaines, notamment l'eau douce, la biodiversité, le changement climatique, la dégradation des terres et leur remise en état, et au développement du tourisme dans les zones de montagne. L'AIM offre également l'occasion de promouvoir la coopération scientifique en vue de l'élaboration de programmes de recherche innovateurs.

Les montagnes sont un important réservoir de minéraux, de produits forestiers, d'eau, de services récréatifs, etc. Le secteur privé joue un rôle déterminant dans ces régions et sa participation à la célébration de l'Année internationale de la montagne est donc tout à fait souhaitable au niveau des activités de sensibilisation et pour la mise en valeur durable des montagnes.

Les populations et les communautés montagnardes sont les principaux groupes cibles des activités menées au titre du chapitre 13 et de l'AIM. Dépositaires de connaissances et d'expériences indigènes, elles connaissent l'écologie de leur environnement, sa fragilité et son potentiel. La contribution et la coopération des communautés de montagne à l'AIM sont essentielles afin que la mise au point de pratiques performantes et l'élaboration de politiques pour une valorisation durable des montagnes reposent sur un savoir consommé et sur des expériences pratiques. La voix de ces collectivités est importante également pour que celles-ci puissent tirer le meilleur profit des efforts déployés pour améliorer leurs moyens de subsistance, au cours de l'Année internationale de la montagne et au-delà.

Les gouvernements, les autorités décentralisées et les ONG sont les principaux responsables de l'application pratique de la mise en valeur durable des montagnes

Les populations et les communautés montagnardes sont les principaux groupes cibles des activités menées au titre du chapitre 13 et de l'AIM

Les particuliers et les institutions de la société civile, de toute provenance, et qui n'appartiennent à aucun des groupes de partenaires indiqués ci-dessus, mais s'intéressent vivement aux questions de la montagne, seront encouragés à contribuer le plus largement possible à la mise en œuvre de l'AIM et à son suivi dans le temps. Chacun peut en effet donner sa contribution, en prenant des mesures concrètes, en adoptant un comportement correct en montagne, ou encore à travers le partage d'expériences ou un soutien dynamique.

Pour tirer le meilleur profit des synergies et assurer le plus grand succès aux deux manifestations, il conviendra, dans la mesure du possible, de nouer des liens et d'instaurer des rapports de collaboration avec les institutions qui s'occupent des préparatifs de l'**Année internationale de l'éco-tourisme**.

Conception thématique

La mise en valeur durable des montagnes couvre un large éventail de thèmes, exigeant une approche interdisciplinaire et intégrée. Les priorités ne seront pas les mêmes dans toutes les régions montagneuses du monde. Le concept de base de la préparation et de la mise en œuvre de l'Année internationale de la montagne doit refléter cette diversité, et offrir un cadre souple et évolutif.

Le schéma indiqué à la page suivante représente un premier pas vers l'élaboration et la structuration d'activités pour l'AIM. Il s'articule en trois grands groupes:

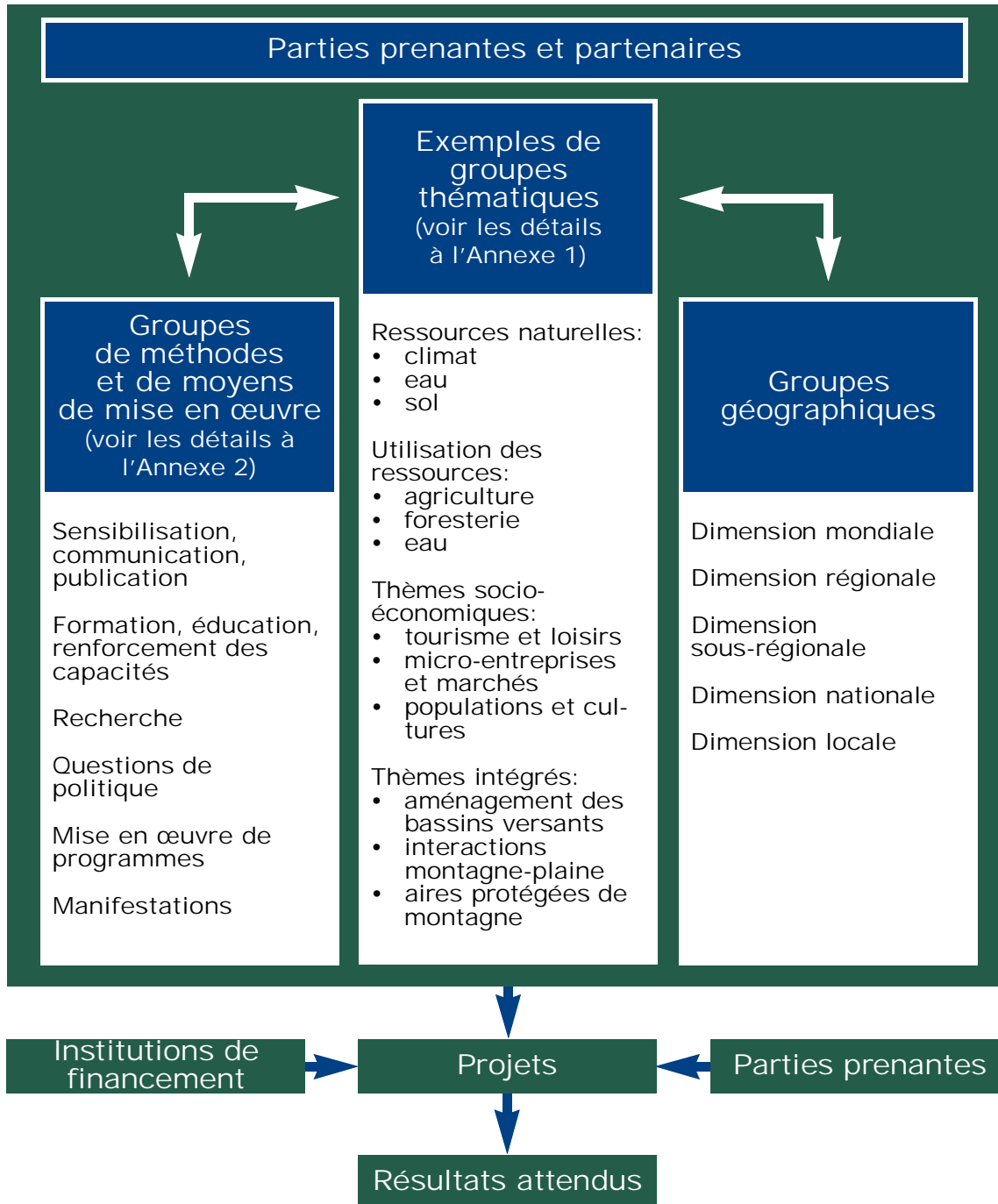
Le concept de base de la préparation et de la mise en œuvre de l'AIM doit être et doit refléter la diversité des écosystèmes de montagne

- Les **groupes thématiques** qui se rapportent aux questions relatives aux montagnes qui pourraient être examinées en priorité et traitées d'une façon ou d'une autre au cours de l'AIM (voir la représentation détaillée de ces groupes à l'Annexe 1).
- Les **groupes de méthodes et de moyens de mise en œuvre** qui indiquent la façon dont les éléments thématiques choisis pourraient être élaborés et mis en œuvre. Ces groupes ont été définis à l'occasion d'une séance de brainstorming lors de la cinquième réunion du Groupe inter-institutions sur les montagnes, en mars 1999 (voir la représentation détaillée de ces groupes à l'Annexe 2).
- Les **groupes géographiques**, c'est-à-dire le niveau (mondial, régional, national ou local) auquel les initiatives seront mises en œuvre.

Le schéma constitue un recueil d'idées pouvant servir de guide pour les mesures à prendre. Il devrait aider les partenaires à déterminer la façon dont ils pourraient s'associer aux efforts déployés au titre de l'AIM: ainsi, un partenaire donné pourrait être désigné comme chef de file pour un sujet prioritaire figurant dans les groupes thématiques; il identifiera alors la méthode ou les moyens à adopter pour la mise en œuvre de l'activité prévue, puis il déterminera la dimension géographique à donner au traitement des questions.

Considérant le grand nombre de thèmes déjà identifiés et compte tenu de l'ampleur et de la diversité des activités et des opérations possibles,

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE: ORGANISATION THÉMATIQUE



l'établissement de priorités s'avère nécessaire si l'on veut obtenir des résultats tangibles et concrets. Ces priorités peuvent être établies dans une certaine mesure sur une base géographique, puisque certains éléments des groupes thématiques pourraient se prêter à être traités dans un contexte géographique spécifique, comme il ressort des suggestions suivantes:

Les partenaires sont invités à établir les priorités en fonction des besoins spécifiques des régions

- **Priorités à l'échelon mondial:** changement climatique, conservation de la biodiversité, ressources en eau douce, écotourisme, patrimoine culturel.
- **Priorités à l'échelon régional:** commerce, liens montagne-plaine, aménagement des bassins versants, migration, et autres besoins perçus dans une région donnée.
- **Priorités à l'échelon national:** politiques, législation, stratégies nationales, planification et élaboration de programmes pour la conservation et le développement.
- **Priorités à l'échelon local:** populations, parité, communautés, économie locale et interaction avec le monde extérieur, moyens de subsistance, culture, conservation et valorisation des ressources naturelles.

Toutefois, les questions prioritaires et les stratégies de mise en œuvre peuvent différer d'un système montagneux à l'autre, d'un continent à l'autre. Il serait donc malavisé de fixer dans le présent document des priorités plus précises pour l'Année internationale de la montagne; cela limiterait le champ d'action et empêcherait les organisations de prendre en considération les priorités régionales ou locales. Le document se limite donc à définir un cadre pour l'AIM et à proposer quelques idées. Les partenaires sont invités à établir les priorités en fonction des besoins spécifiques des régions, à formuler des initiatives appropriées et à informer l'institution chef de file pour l'AIM de leurs intentions, de leurs activités et des progrès réalisés.

Considérations concernant la gestion du programme et la communication

Conformément aux principes directeurs concernant les années internationales (voir encadré 3), les initiatives et les activités mises en œuvre au niveau national jouent un rôle essentiel et représentent la clé du succès d'une année internationale et de son exécution. Les pays sont invités à constituer des **comités nationaux** ou autres mécanismes pour les préparatifs de l'Année internationale de la montagne, sa célébration et son suivi. En Italie, au Kirghizistan, au Pérou et en Suisse, ce processus est déjà bien avancé. Pour aider les pays à prendre les mesures voulues, l'encadré 4 présente le cas du Comité italien et illustre le processus qui a mené à sa constitution.

Grâce à l'interaction des organisations des Nations Unies, des gouvernements, des ONG et les institutions de recherche, le Groupe interinstitutions sur les montagnes rassemble à travers ses membres des compétences uniques et très vastes pour les questions relatives aux montagnes, à partir des points de vue les plus divers. Lors de sa cinquième réunion, en mars 1999, le groupe a décidé d'assumer le rôle d'organe international de coordination pour l'Année internationale de la montagne. Il est également parvenu à la conclusion que chaque partenaire souhaitant prendre la responsabilité d'une initiative donnée, devra définir cette initiative et en indiquer le centre d'intérêt thématique, la stratégie de mise en œuvre, les différentes activités prévues, le calendrier, le budget et les sources de financement. Ce processus devra être conduit en relation étroite avec l'organisation chef de file afin d'exploiter les synergies et pour éviter tout chevauchement ou double emploi dans les efforts.

Le Comité italien pour l'Année internationale de la montagne

CONSTITUTION DU COMITÉ ITALIEN POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE:

- 1998:** initiatives diverses à différents niveaux (Parlement, ministères des affaires étrangères et de la recherche, administrations régionales, etc.) visant à promouvoir le soutien de l'Italie à l'AIM; définition d'un programme d'activités provisoire;
- Début 1999:** participation à la réunion interinstitutions organisée à Rome (chapitre 13 du programme Action 21); établissement du Comité italien pour l'Année internationale de la montagne 2002, en tant que groupe de travail;
- Avril 1999:** accréditation du Comité italien par le Ministère des affaires étrangères et le Représentant permanent de l'Italie auprès des Nations Unies;
- Fin 1999:** participation à la réunion du Conseil du Forum de la montagne et à la réunion interinstitutions organisée au Pérou; mise au point du programme de l'Italie pour l'Année internationale de la montagne 2002 (version finale);
- Janvier 2000:** création officielle du Comité italien, à statut juridique (privé), avec la signature d'un contrat de partenariat, puis son enregistrement officiel; fixation d'un droit d'association et autorisation du logo;
- 2000 et au-delà:** promotion d'un calendrier de manifestations italiennes programmées en vue de l'Année internationale de la montagne et au cours de sa célébration, en conformité avec les valeurs et les objectifs définis par les Nations Unies;
- définition et promotion d'une stratégie globale (communication, manifestations, campagne de financement) faisant intervenir le gouvernement national/local et le secteur privé dans le cadre d'un système de cofinancement bilatéral.

CARACTÉRISTIQUES DU COMITÉ ITALIEN POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE

- Statut juridique:** Comité (contrat privé de partenariat signé le 17 janvier 2000). Le Comité italien est ainsi composé: assemblée des organismes fondateurs, comité honoraire, président, conseil exécutif et directeur exécutif, trésorier, consultants scientifiques;
- Assemblée des organismes fondateurs** (et domaines d'activité respectifs):
- Le Groupe parlementaire "Les amis de la montagne" - Questions gouvernementales
 - L'Union nationale des communautés, municipalités et institutions de la montagne - questions sur le développement des régions montagneuses
 - La Fondation Courmayeur - Questions judiciaires et juridiques
 - Le Comité Ev-K2-CNR - Questions scientifiques et environnementales
 - La Fondation Giovanni Angelini d'études sur les montagnes - Questions culturelles et sociologiques
 - Le Musée national de la montagne «Duca degli Abruzzi» - Questions concernant la conservation du patrimoine culturel
 - Le Festival du film de Trente - Questions concernant les communications et la diffusion de la culture
- Durée:** jusqu'au 31 décembre 2003
- Objectif:** soutenir des projets et des manifestations conformes aux objectifs indiqués par les Nations Unies.
- Le Secrétariat exécutif du Comité italien est le **Comité Ev-K2-CNR**, qui prendra en charge toutes les activités de coordination depuis ses bureaux de Bergame, Via Martiri di Cefalonia, 4 (Tél. +39/035/247411 - Télécopie +39/035/240697) et de Rome, Via di Pietra, 70 (Tél.: +39/06/69925182-69783178).
Courrier électronique: cyl2cncr@spm.it Site internet: www.montagna.org

Le **Forum de la montagne** occupe une position spécifique au sein du processus de préparation et de célébration de l'Année internationale de la montagne, contribuant à établir et promouvoir des liens avec les particuliers, les ONG et autres organisations dans les régions, et adapter les stratégies mondiales aux conditions particulières des différentes zones de montagne. La structure décentralisée mise en place par l'antenne européenne du Forum de la montagne, représente en particulier un modèle à suivre pour l'accomplissement de ces tâches.

En tant qu'institution chef de file pour l'Année internationale de la montagne, la **FAO** est responsable de la coordination générale du processus, et à ce titre elle donne des orientations conceptuelles, contribue aux activités et initiatives, et favorise l'établissement de liens avec l'Année internationale de l'écotourisme. La FAO entend s'acquitter de ses responsabilités en adoptant une approche ouverte et axée sur la coopération, en utilisant à plein les vastes compétences dont elle dispose et son expérience étendue, et en tirant le meilleur parti du soutien et des orientations fournis par le Groupe interinstitutions sur les montagnes.

Considérations financières

Il est évident que les fonds dégagés par les organisations internationales ne seront pas suffisants pour mener à bien les préparatifs et la célébration de l'Année internationale de la montagne et que des ressources additionnelles sont donc nécessaires. De fait, la résolution de l'Assemblée générale sur l'AIM demande aux parties prenantes des contributions volontaires et d'autres formes d'appui. À cet égard, il existe plusieurs façons de procéder: outre l'établissement de relations de type traditionnel entre donateurs et organismes internationaux, bilatéraux et multilatéraux, il est essentiel d'envisager des approches diversifiées, nouvelles et innovatrices en matière de financement:

- Les contributions du secteur privé, de personnalités et de fondations philanthropiques sont une solution à prendre sérieusement en considération.
- Un autre domaine à explorer est celui de promouvoir le concept de l'Année internationale de la montagne en confiant à des célébrités un rôle d'ambassadeurs de bonne volonté et en leur demandant éventuellement de contribuer à la mobilisation de fonds.

Conformément aux délibérations de la cinquième réunion du Groupe interinstitutions sur les montagnes, tenue en mars 1999, chaque organisation devra mobiliser les fonds nécessaires pour les initiatives dont elle assurera la mise en œuvre; il faudra toutefois que les efforts déployés à l'échelle mondiale soient documentés avec précision. Une stratégie de financement mondiale, globale et cohérente est importante pour le succès de la mobilisation de fonds et leur utilisation efficace.

Des approches diversifiées, nouvelles et innovatrices en matière de financement doivent être envisagées

Année internationale de la montagne 2002 et au-delà

résultats attendus ?

L'objectif de l'Année internationale de la montagne est de promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des régions montagneuses et d'assurer le bien-être des communautés de montagne et de plaine. L'AIM offrira l'occasion d'enclencher des processus susceptibles de contribuer au développement des communautés montagnardes, et elle servira de tremplin ou de catalyseur pour la mise en œuvre de mesures concrètes s'inscrivant dans la durée. Les activités menées devraient souligner les divers aspects de la valorisation des montagnes et s'appuyer sur des approches participatives sollicitant toutes les parties prenantes. Les résultats attendus d'une Année internationale de la montagne couronnée de succès seront donc multiples et se manifesteront à des niveaux divers.

Résultats attendus au niveau mondial:

- Enrichissement du capital d'informations sur les montagnes, leurs ressources et les pratiques d'aménagement durable pour leur conservation et leur valorisation, et mise en œuvre de mesures concrètes.
- Prise de conscience accrue de l'importance des montagnes, de la fragilité de leurs ressources et de la nécessité de fonder leur mise en valeur sur des approches durables, grâce à un dialogue élargi avec le public (concours, produits destinés aux médias, publications, matériel de formation).
- Lancement de nombreux projets de recherche et/ou de développement de longue durée, touchant les problèmes névralgiques de la montagne: utilisation durable des ressources (eau, sols, forêts, minéraux), effets du changement climatique, conservation de la biodiversité, aménagement d'aires protégées, écotourisme, patrimoine culturel, économie durable de montagne.
- Apparition et détection de signes d'une amélioration des systèmes de subsistance dans les zones de montagne.
- Élaboration et approbation de principes, d'instruments ou autre type d'accord concernant le développement et la conservation durables des montagnes.

Résultats attendus au niveau régional:

- Prise de conscience accrue de l'importance des zones de montagne et de la fragilité des écosystèmes montagneux, grâce à la tenue de conférences ou de consultations régionales sur les montagnes, avant et pendant l'an 2002.
- Avancement dans les débats portant sur les interactions entre les communautés montagnardes et celles de plaine, et les questions afférentes, comme celles de la reconnaissance et de l'indemnisation des efforts en amont.

Les résultats attendus d'une AIM couronnée de succès seront multiples et se manifesteront à des niveaux divers

Résultats attendus au niveau national:

- Élaboration et mise en œuvre réussie dans un certain nombre de pays, de directives et de politiques appropriées pour une mise en valeur et une conservation durables des montagnes.
- Préparation de matériel de formation et de programmes d'études concernant les questions relatives aux montagnes, et leur utilisation et intégration extensive dans les programmes éducatifs des écoles, des universités, des clubs alpins, des clubs de sports, des organisations de tourisme, des écoles d'agriculture, etc.
- Mise en place de mécanismes permettant de contrôler la mise en œuvre d'un processus de valorisation durable des montagnes à l'échelon national. Ce rôle pourrait être assumé par exemple par les comités nationaux constitués pour les préparatifs de l'AIM.
- Collecte de données désagrégées (par sexe, notamment) sur les zones de montagne à l'échelon national.

Résultats attendus au niveau local:

- Multiplication des initiatives et activités opérationnelles locales spécifiquement axées sur la mise en valeur durable des montagnes, l'utilisation judicieuse des ressources, la génération de revenus et l'amélioration des moyens de subsistance.
- Démarrage d'activités de soutien, en faveur notamment des populations autochtones ou d'autres groupes vulnérables (groupes à faible revenu et femmes).
- Mise en place de mécanismes efficaces permettant d'assurer la dévolution de pouvoirs à l'échelon local et l'adoption d'approches participatives pour l'utilisation des ressources de la montagne.

Pour mettre à profit l'expérience acquise à l'occasion d'une manifestation analogue précédente, certains résultats importants obtenus pendant l'Année internationale des océans, célébrée en 1998, sont indiqués dans l'encadré 5.

Résultats de l'Année internationale des océans 1998

- Organisation de plus de 200 conférences et ateliers
- Organisation de plusieurs croisières à l'intention d'équipes de recherche
- Réalisation de 17 publications sur les océans
- Établissement d'une Charte sur les océans, signée par 30 pays
- Réalisation de matériel didactique sur les océans
- Distribution de matériel promotionnel (timbres, autocollants)
- Création d'un site Web sur l'Année internationale des océans, qui a connu un succès considérable
- Place prépondérante des océans parmi les thèmes de l'EXPO 1998 organisée à Lisbonne
- Réalisation de dossiers et communiqués de presse, de films et de vidéos
- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Remise d'un prix (Ocean Award) aux personnes ayant réalisé des projets de portée nationale spécifiquement axés sur les océans
- Lancement d'opérations de volontariat: nettoyage des plages

(contribution de M. Thomas Schaaf, UNESCO)

Modules de base pour l'Année internationale de la montagne

Une série d'éléments de base constitue la clé de voûte des activités de l'Année internationale de la montagne; leur définition et conception répond à la nécessité de servir des buts communs et de favoriser une prise de conscience générale au niveau des partenaires:

Gestion de l'information: considérant le grand nombre de parties prenantes aux activités de l'AIM et la nature interdisciplinaire des questions en jeu, la transparence des communications et un échange d'informations bien organisé constituent des facteurs essentiels pour une coordination et une préparation efficaces de l'Année internationale de la montagne, et pour que sa célébration soit couronnée de succès. Les principaux participants aux activités liées à l'AIM doivent avoir accès à des informations régulièrement mises à jour concernant aussi bien les activités relatives aux montagnes menées sur le terrain, que les réunions programmées, les publications nouvelles, les expériences intéressantes, etc. Il est essentiel de recueillir et d'analyser des données pertinentes et désagrégées sur les zones de montagnes à l'échelon régional, national, voire sous-national. Plusieurs institutions, comme le Forum de la montagne, disposent d'ores et déjà de bases de données opérationnelles sur les questions concernant les montagnes. Tous les participants à la célébration de l'AIM seront encouragés à communiquer de façon systématique les progrès réalisés, les nouvelles initiatives, les manifestations prévues, etc. La FAO a pour tâche de favoriser l'échange d'informations et le partenariat entre les institutions partageant des intérêts et des objectifs communs, contribuant ainsi à bâtir des synergies et à éviter tout double emploi dans les activités. Des détails sur ces mécanismes de communication seront fournis.

Site Internet: Le site Internet officiel de l'Année internationale de la montagne, actuellement en cours de réalisation, sera relié à de nombreux autres sites du monde entier traitant du chapitre 13 et de questions relatives aux montagnes. Il est par ailleurs prévu que chaque institution concernée par ces questions et participant aux préparatifs de l'AIM mette en place un site Internet intéressant, interactif et dynamique. Il pourrait être utile de reproduire les parties d'intérêt commun du site Internet officiel concernant le chapitre 13 et l'AIM – introduction à l'AIM, historique, mission, objectifs, etc. – dans les nombreuses pages Web consacrées aux questions relatives à l'AIM.

Logo: Un logo a été créé pour les activités mises en œuvre dans le cadre de l'Année internationale de la montagne. Il peut être adapté sans difficultés (différentes langues, dimensions, etc.) et utilisé à des fins diverses (pages Web, en-tête de lettres, T-shirts, médailles, timbres, etc.). Les règles

La transparence des communications et un échange d'information bien organisé constituent des facteurs essentiels pour une coordination et une préparation efficaces de l'AIM, et pour que sa célébration soit couronnée de succès

et règlements qui en régissent l'utilisation, figurent dans une section spéciale du site Internet de l'AIM.

En tant qu'institution chef de file, la FAO contribue à la mise en place des modules de base pour l'AIM et à leur fonctionnement. Elle s'occupera plus particulièrement, en collaboration étroite avec d'autres partenaires et dans le cadre de son propre mandat, de la préparation:

- de **dossiers d'information** et de matériel promotionnel pour l'AIM;
- de **documents de discussion** pour l'AIM;
- de **directives par pays** indiquant les choix possibles en vue des préparatifs et de la célébration de l'AIM;
- de la **documentation** relative à la célébration de l'Année internationale de la montagne.

Conclusion

Les montagnes sont bien plus que de simples sites caractérisés par de hauts sommets, des attractions touristiques et des risques naturels; ce sont les «châteaux d'eau» de la planète et elles abritent une grande biodiversité, des forêts généreuses et des systèmes d'utilisation des terres uniques. Du fait de leur isolement, les populations de montagne ont accumulé un riche patrimoine culturel, mais elles sont souvent victimes de difficultés économiques et en situation de pauvreté. Toutes ces caractéristiques rendent les montagnes extrêmement sensibles à toute mauvaise gestion de leurs ressources naturelles, et aux effets de la transformation du globe. Toutefois, en dépit de leur fragilité et malgré un environnement ingrat, les écosystèmes de montagne peuvent aussi être résistants et offrir des possibilités considérables en termes de développement durable.

La décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de célébrer une Année internationale de la montagne en 2002, constitue une étape importante du processus de sensibilisation concernant les régions montagneuses, leur importance au niveau mondial et la fragilité de leurs ressources. Elle offre une occasion unique d'améliorer les moyens de subsistance des habitants de la montagne, de promouvoir l'utilisation et la conservation durables des ressources, et d'enrichir les connaissances sur les écosystèmes montagneux. Il est important de ne pas perdre cette occasion, et de faire en sorte que toutes les manifestations et activités organisées pour célébrer l'Année internationale de la montagne, se traduisent par une activité durable en faveur de la conservation, de la gestion judicieuse et de la mise en valeur durable des ressources de la montagne, au profit des communautés montagnardes et donc de l'humanité tout entière.

L'AIM offre une occasion unique d'améliorer les moyens de subsistance des habitants de la montagne

Principales publications

(focalisation intégrée et couverture mondiale/continentale)

- Bencherifa, A., 1993: *African mountains and highlands – resource use and conservation* Université Mohammed V. Série colloques et séminaires No 29. UNU, Tokyo.
- CMED, 1989: *Notre avenir à tous* Commission mondiale de l'environnement et du développement, Édition du fleuve. Montréal. 432pp
- CSD, 1995: Rapport de la troisième session du Conseil économique et social des Nations Unies, (Supplément No. 12 – Mise en valeur durable des montagnes). Nations Unies.
- Denniston, D., 1995: *High priorities: conserving mountain ecosystems and cultures*. Worldwatch Paper 123. Worldwatch Institute, Washington, DC.
- FAO, 1998: Soulever des montagnes. *Unasylva*, Vol. 49 (195). Rome.
- FAO, 1999: *Chapter 13 in action 1992-1997 – a Task Manager report*. Rome. 111 pp.
- FAO, 1999: *Unasylva*, Vol. 50 (196). Rome.
- IPFF, UICN, FNUAP & WWF, 1996: *People and the planet: people and mountains, pinnacles of diversity* Vol. 5, No. 1. Planet 21, Londres.
- Ives, J.D. (éd.), 1994: *Mountains*. Rodale Press. Emmaus, PA.
- Libermann, M., Baied, C. (éd.), 1997: *Desarrollo sostenible de ecosistemas de montaña*. UNU-PL-480.
- Messerli, B., Ives, J.D. (éd.), 1997: *Mountains of the world – global priority. A contribution to Chapter 13 of Agenda 21* Parthenon Publishing Group. New York and London. 495 pp.
- Mountain Agenda, 1992: *An appeal for the mountains* Document préparé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Rio de Janeiro, juin 1992. Faculté de géographie, Université de Berne. 44 pp.
- Mountain Agenda, 1997: *Mountains of the world: challenges for the 21st century*. Une contribution à la Commission du développement durable (CSD) et à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1997, "Five years after Rio". Faculté de géographie, Université de Berne. 36 pp.

- Mountain Agenda, 1998: *Mountains of the world: water towers for the 21st century*. Document préparé pour la Commission du développement durable (CSD) et sa session de printemps 1998 sur les approches stratégiques à la gestion de l'eau douce. Faculté de géographie, Université de Berne. 32 pp.
- Mountain Agenda, 1999: *Mountains of the world: tourism and sustainable mountain development*. Document préparé pour la Commission du développement durable (CSD) et sa session de printemps 1999 sur le tourisme. Faculté de géographie, Université de Berne. 48 pp.
- Mountain Institute, 1998: *Sacred mountains and environmental conservation. A practitioners workshop* 15 pp. Franklin, West Virginia, USA.
- Mountain Research and Development Journal*. Publication trimestrielle, à partir de 1981. Centre pour le développement et l'environnement, Université de Berne.
- Nations Unies, 1980: *Résolutions et décisions du Conseil économique et social*. Seconde session ordinaire, 1980, Genève, 3-25 juillet 1980. Documents officiels du Conseil économique et social, 1980: Supplément No. 1A.
- Nations Unies, 1992: *Sommet de la Terre: Action 21*. Programme d'action des Nations Unies à partir de Rio. Texte final des accords négociés avec les gouvernements à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), 3-14 juin 1992, Rio de Janeiro (Brésil). 294 pp.
- Price, M., 1995: *Mountain Research in Europe: an overview of MAB research from the Pyrenees to Siberia*. Man and Biosphere Series, Vol. 14. Publié par l'UNESCO et le Parthenon Publishing Group, Royaume-Uni.
- Price, M.F. & Kim, E., 1999: *Priorities for sustainable mountain development in Europe*. International Journal of Sustainable Development and World Ecology, Vol. 6: 203-219.
- Stone, P. (éd.), 1992: *The state of the world's mountains: a global report*. Zed Books Ltd, London and New Jersey. 391 pp.
- UICN, PNUE&WWF, 1991: *Caring for the earth: a strategy for sustainable development*. Gland (Suisse).

ANNEXES

Annexe 1: Détails relatifs aux groupes thématiques

Ressources naturelles

- Climat: faits et chiffres, précipitations (total et intensité), chutes de neige (total et intensité), température, aridité/humidité, changement climatique
- Eau: faits et chiffres, caractéristiques du déversement, quantité, qualité, et bilan hydrique
- Sol: faits et chiffres, sous-sol géologique, types pédologiques, érosion du sol
- Biodiversité: faits et chiffres, modèles géographiques, espèces végétales, espèces animales, espèces menacées, espèces endémiques, préservation de l'environnement
- Forêts: faits et chiffres, essences forestières, couverture forestière, évaluation des ressources forestières, qualité des forêts, couches du couvert forestier
- Ressources de la terre, minéraux

Utilisation des ressources

- Agriculture: faits et chiffres, espèces végétales, systèmes d'utilisation du sol, élevage, commercialisation, rendement des cultures, cultures de rente, cultures de contre-saison, stratégies locales, lutte contre les ravageurs, conservation du sol
- Foresterie: faits et chiffres, bois de feu, agroforesterie, plantations, exploitation, approvisionnement, arbres hors forêts, produits forestiers non ligneux, fonctions écologiques des forêts, conservation de la biodiversité
- Eau: faits et chiffres, irrigation, utilisation domestique, pollution, production d'énergie hydraulique, utilisation industrielle
- Exploitation minière

Thèmes socio-économiques

- Tourisme et loisirs: faits et chiffres, écotourisme, liens étroits avec l'Année internationale de l'écotourisme, attractions touristiques, dangers, contraintes et possibilités, impact écologique et socio-culturel
- Commerce et transports: faits et chiffres, routes, voies ferrées, transport aérien, construction, instabilité, transit, conflits
- Stratégies et mécanismes financiers: micro-entreprises, marchés, accès au crédit
- Populations et cultures: faits et chiffres, parité, éducation, diversité culturelle, poésie/chansons, connaissances traditionnelles concernant l'utilisation des ressources
- Caractère sacré: faits et chiffres, religion, bienfaits écologiques et en matière de conservation

Thèmes intégrés

- Aménagement des bassins versants: faits et chiffres, principales questions, approches intégrées, participation populaire
- Questions de parité
- Interactions montagne-plaine: faits et chiffres, interactions écologiques, interactions sociales, interactions économiques, coûts-avantages
- Risques, dangers: faits et chiffres, inondations, glissements de terrain, avalanches, séismes, volcans, pollution, dégradation
- Aires protégées de montagne: liste des Nations Unies, lacunes en termes de couverture, cartes des zones protégées de montagne, couloirs suivant les chaînes de montagne et les altitudes, parcs et réserves
- Conflits: faits et chiffres, développement et protection, réseaux hydrographiques internationaux, conflits ethniques, conflits économiques
- Confrontation de faits, méthodes, approches entre continents
- Mise en valeur intégrée des montagnes
- Éducation relative à l'écologie des montagnes
- Santé et bien-être
- Politiques

Annexe 2: Idées pour les groupes de méthodes et de moyens de mise en œuvre

Sensibilisation/communication/publication

- Définitions: montagnes, mise en valeur durable des montagnes
- Brochures de vulgarisation: questions clés concernant les zones de montagne
- Production audiovisuelle: films, communiqués, émissions télévisées et radiophoniques
- Distribution des résolutions des Nations Unies aux gouvernements
- Matériel de promotion de l'AIM
- Renforcement des réseaux existants et de la coopération régionale, amélioration des voies de communication
- Promotion: concours d'essais sur les montagnes; promotion par voie de célébrités
- Exercice de planification concernant la mise en valeur durable des montagnes, selon divers scénarios
- National Geographic et autres publications (Société géographique royale du Canada, etc.)
- Ambassadeurs de bonne volonté (célébrités)
- Slogans, formules à effet, logo
- «Rio +10», rapport de la Banque mondiale sur l'environnement et le développement, faisant une large place aux montagnes
- Pèlerinages vers les montagnes sacrées
- Musique (musique folklorique, musique classique, instruments traditionnels)
- Art montagnard
- Promotion des produits traditionnels de la montagne
- Préservation et valorisation du patrimoine culturel (CD sur les monastères/édifices de montagne, les matériaux locaux, le milieu environnant, les habitations, les traditions culturelles, l'histoire orale, etc.)
- Sensibilisation à l'égard des populations montagnardes dans le cadre d'un calendrier de manifestations spéciales: semaine du nettoyage des camps de base, mois du tourisme de montagne non-déprédateur

Formation, éducation et renforcement des capacités

- Élaboration de directives, organisation de séminaires sur les meilleures pratiques de mise en valeur durable des montagnes
- Orientations pour la formulation de politiques et de législations appropriées concernant les montagnes
- Directives pour la cartographie du paysage institutionnel
- Guides pour la conservation
- Programme indicatif de mise en valeur des montagnes: examen opérationnel du chapitre 13 d'Action 21
- Renforcement de cours de formation universitaire en écologie de la montagne (parrainage de nouvelles facultés sur les montagnes)
- Programmes d'études, manifestations et activités à l'intention des établissements scolaires
- Promotion de réunions d'échange d'informations direct entre populations (transfert de techniques traditionnelles): par exemple, de l'Amérique latine (Cotacachi, Cherokee) aux Appalaches (2001)
- Initiatives concernant les montagnes et la biodiversité

Recherche

- Confrontation des zones de montagne de la planète: processus clés, principaux problèmes et éléments moteurs
- Mise en place d'une base de données mondiale sur les montagnes (images, glaciers, problèmes, etc.)
- Reproduction de photos – changement climatique dans les zones de montagne/ modification du paysage

- Quantification des coûts de l'exode des populations de montagne
- Promotion d'un réseau sur les forêts montagneuses humides (réalisation d'un atlas)
- Détection de nouveaux risques sanitaires liés à la montagne et stratégies d'intervention
- Fouilles d'anciens établissements de haute montagne sur la route de la soie (Kirghizistan, prévues en 1999-2002). Opérations pouvant être étendues à d'autres zones

Questions de politique

- Efforts coordonnés des organisations des Nations Unies, des organisations gouvernementales et des ONG. Éviter tout conflit ou double emploi dans les efforts et activités mis en œuvre
- Coordination des mesures prises par les gouvernements
- Inciter les organisations mondiales oeuvrant à l'échelon mondial et régional (OMC, WTTC, etc.) à prendre en compte les questions relatives aux montagnes
- Relier les questions relatives aux montagnes à la Convention sur la lutte contre la désertification, à la Convention sur la diversité biologique, au Forum intergouvernemental sur les forêts, au réseau des petits États insulaires en développement, et autres conventions
- Faire intervenir le secteur privé
- Promotion d'un processus de pacification transfrontalière (conventions, accords)
- Résolution des conflits dans les zones de montagne
- Préservation de l'environnement basée sur la culture (montagnes sacrées)

Mise en œuvre de programmes et d'activités de conservation et de développement

- Création d'un réseau mondial de projets sur les montagnes, coordination des idées communes, échange et coopération
- Projets focalisés, thèmes spécifiques, études de cas
- Établissement et mise en œuvre d'un projet pilote sur les interactions montagne-plaine
- Coordination des activités
- Transfert des expériences locales dans les décisions en matière de politique, et vice versa. Interactions horizontales et verticales
- Processus continu de sensibilisation (au niveau politique, institutionnel, scientifique, culturel)
- Élaboration de concepts intégrés pour les paysages de montagne (liant la biodiversité et la diversité culturelle, l'impact politique et économique)
- Réalisation de la page Web de l'Année internationale de la montagne (FAO), connexions avec le site Web de l'AIM, liaisons
- Incorporer dès que possible les questions relatives aux montagnes dans les domaines d'intérêt du Groupe sur la conservation des écosystèmes (PNUE)
- Mise en valeur des montagnes respectueuse de la parité hommes-femmes
- Constitution de nouveaux parcs nationaux et aires protégées, par exemple Islande (d'ici 2002), Mont Blanc (d'ici 2002) et Aletsch W.H. (d'ici 2002)
- Travaux au niveau des villages
- Villages de montagne, Kirghizistan, 1999-2002
- Sites de démonstration
- Mise en œuvre du chapitre 13
- Initiatives communautaires

Idées de manifestations (catégories possibles, et non pas manifestations spécifiques)

- Conférence internationale sur le thème de la «Conservation et mise en valeur des écosystèmes de montagne: Sommets 2002»
- Réunions de réseaux spécifiques
- Réunions régionales sur les montagnes – AIM



Document introductif

- Réunions nationales sur les montagnes – AIM
- Ateliers techniques
- Symposiums de membres d'instituts universitaires et de recherche
- Réunion de représentants des populations autochtones sur le thème de la montagne
- Rassemblement d'alpinistes
- Sécurité alimentaire dans les montagnes de la planète
- Ateliers d'information à l'intention des journalistes

